



## *REGION MORGES - AUBONNE*

Walter Allenspach Trésorier  
Chenaillettaz 3  
1110 Morges  
[walter.allenspach@sefanet.ch](mailto:walter.allenspach@sefanet.ch)  
[www.morgesaubonne.eerv.ch](http://www.morgesaubonne.eerv.ch)

# COMMENTAIRES - BUDGET RÉGIONAL 2017 - Région 2

## A - Remarques préliminaires

Le budget 2017 que le Conseil régional vous présente est équilibré. Il montre un petit bénéfice de CHF 100.

La présentation a été éditée selon les consignes du CS. L'AR a pour tâche de se prononcer sur le budget principal de notre région (Budget 2017, Région Morges - Aubonne). Elle ne se prononcera pas sur les budgets détaillés des CSC FA et P&S. Ceux-ci sont toutefois disponibles pour consultation.

Le Conseil régional invite les délégations à l'Assemblée régionale à étudier soigneusement ce budget et son commentaire.

Si une paroisse ou un service communautaire souhaite soumettre à l'Assemblée régionale une modification du budget, leurs délégués pourront bien faire parvenir au Président de l'Assemblée régionale des propositions d'amendements précis et chiffrés jusqu'au samedi qui précède l'Assemblée.

Le Président de l'Assemblée n'entrera pas en matière sur une demande floue.

Le Conseil régional reste à disposition pour toutes questions relatives à ce budget et remercie d'avance tous, qui ont été impliqués dans sa préparation pour le temps et les efforts consentis de toutes parts, dans un esprit de concertation et de solidarité. Un grand merci à Christine Guex, notre caissière qui nous a donné l'appui nécessaire pour la préparation de ce budget.

## B - Budget principal (Budget 2017 ; Région Morges - Aubonne)

### Régions et paroisses

Ici on retrouve - sous charges - les salaires et charges sociales de la comptable régionale et de la secrétaire (Chancellerie, Information et Dialogue). Les salaires restent stables à CHF 16'000 ; voir l'exercice 2015. Dans le budget 2016 on avait inclus CHF 6'300 sous la rubrique Information et dialogue. Cette affectation n'a plus été faite dans le budget 2017, car l'estimation d'heures est difficile.

Sous produits figurent ici les Contributions des Paroisses (60900) à la Région. Le niveau actuel de CHF 45'000 permet à la Région d'accomplir ses tâches.

### Chancellerie et finances

Les loyers (Maison Beausobre CHF 4'000 et Chapelle Charpentiers CHF 1'300) restent stables, ainsi que les frais de nettoyage et de conciergerie CHF 600. CHF 2'000 plus CHF 200 de frais de nettoyage ont été budgétés sous la rubrique Information et dialogue comme les années antérieures.

Pour matériel de bureau, photocopies et frais de port, une grande commande de papier est à prévoir. A part cela notre budget 2017 se base plutôt sur les chiffres de l'exercice 2015 et ne prévoit pas rien de particulier; également - sous produits - on attend que les remboursements des paroisses pour photocopies tirés par le secrétariat régional et matériel divers restent plus au moins stables.

Pour 2017 on attend des frais globaux de communication et internet (45100, 45101, 45120) de environs CHF 1'000 ; inclus les abonnements doodle et dropbox. CHF 700 à la charge de Chancellerie et finances et CHF 300 seront comptabilisés sous Information et dialogue.

On compte CHF 700 pour matériel informatique Hardware et fournitures. Des achats importants ne sont pas prévus à ce moment.

Le budget 2017 montre un montant de CHF 1'500 pour Frais de repas et de collation (47505). C'est principalement pour les deux Assemblées régionales ordinaires.

Il a été budgété CHF 500 pour Activités, manifestations et visites (47994), y compris est une journée de retraite du CR.

Si on compare le budget 2017 à l'exercice 2015 on retient ceci :

1. dans l'exercice 2015 sous Dons et cadeaux (45210) on retrouve la répartition de bénéfice de « La Passion selon Marc » aux paroisses et sous Offrandes concerts (62025) le bénéfice de cet événement ;
2. suite à la décision de l'AR du printemps 2016 on a reporté CHF 13'000 du bénéfice de l'exercice 2015 sur l'exercice 2016 pour redistribution aux paroisses en difficultés de payer leurs contributions cantonales 2016 (80195 Charges exceptionnelles Divers) ; cette opération est en cours. On a attribué aussi CHF 1'616.35 à Aumônerie

de la rue (80100 Dotations aux fonds). Cette opération s'est faite à travers du Fonds Présence et Solidarité.

### **SC Formation et accompagnement**

Le budget 2017 du SC Formation et accompagnement prévoit un bénéfice de CHF 400. L'objectif du budget, notamment que les recettes couvrent les charges, peut être atteint. Les frais généraux sont répartis dans chaque activité.

FA Enfance : comme les activités d'enfance/éveil à la foi s'organisent dans les paroisses il n'y a ni charge ni produit dans nos comptes à l'exception de CHF 500 de frais d'administration et gestion. En plus on accorde CHF 600 à la journée cantonale d'enfance 2017 (33095 Subvention divers). Pour le camp d'enfants nous comptons sur un subside du Fonds Cheseaux.

FA Catéchisme : le budget 2017 réduit le niveau de frais d'administration du catéchisme de CHF 1'500 ; il maintient le niveau des salaires et charges sociales à CHF 11'100 et prévoit CHF 1'000 de frais de publicité pour la promotion du KT. Malgré l'offrande des Rameaux les charges dépassent les recettes. Ce sont les cotisations des catéchumènes (64095 Participations Divers dans FA Caté Activités) qui compensent plus ou moins le déficit de l'administration catéchisme. Les camps du KT doivent s'autofinancer.

Le budget 2017 montre une modification mineure du plan comptable ; dorénavant on a que la rubrique FA Caté Activités et la rubrique FA Caté Camps ; les subdivisions tombent. Par cela on arrive à mettre les camps KT régionaux et les camps KT en paroisse dans la même rubrique comptable. Il sera quand même possible d'identifier chaque camp KT. Comme la comparaison du budget 2017 au budget 2016 et à l'exercice 2015 n'est pas évidente, on montre les chiffres des périodes antérieures en gris.

FA Jeunesse : le budget 2017 prévoit que le bénéfice des Camps Jeunesse et des activités couvre le déficit qui sort de l'administration, des salaires et charges sociales.

FA Adultes et Aînés : le budget 2017 prévoit que les activités et cours produisent un bénéfice CHF 1'100. Le niveau de contributions des participants est à revoir.

### **SC Présence et solidarité**

Le budget 2017 du SC Présence et solidarité reflète le développement de ses activités. Son administration aura besoin CHF 2'100 en 2017 (budget 2016, CHF 2'200).

PS Aumônerie de la rue : les montants budgétés permettent le bon fonctionnement du service. Sous cette rubrique on retrouve notre soutien de CHF 2'000 à l'Association Saint Vincent de Paul (32095 Contributions). Le budget 2017 prévoit CHF 2'000 pour l'acquisition de matériel à distribuer aux personnes en situation de grande précarité (33095 Subventions). Il prévoit aussi des dons désignés de CHF 1'000 à ce but (62095 Dons divers). PS Aumônerie de la rue reçoit de la part de la Paroisse de Morges-Echichens des bons Caritas à distribuer

aux personnes en détresse. Le budget 2016 montre CHF 4'000 de charges et recettes (33095 Subventions et 62095 Dons divers).

PS Mission et Migrants : les activités Terre Nouvelle de la Région sont enregistrées sous cette désignation. On pense qu'elles produisent au moins CHF 4'000 de recettes (dons, offrandes, et participations). Dons et offrandes seront transférées aux œuvres TN entièrement. Une partie des participations sera utilisée pour équilibrer les frais.

PS EMS : Le budget 2017 montre nos contributions à ASPIR pour l'animation spirituelle en EMS. On prévoit actuellement CHF 8'000 (266 lits à CHF 30).

PS Ecoute et accompagnement : ici on retrouve les activités comme « Chouettes », « Clin d'œil » et « Noël d'Aubonne ». Le budget prévoit un modeste bénéfice grâce aux offrandes et dons divers.

### Information et dialogue

Le poste à 50% est assuré par François Paccaud. En pratique c'est très difficile à prédéterminer les heures de travail de l'assistante pour Information et dialogue de manière correcte. Pour cette raison le CR préfère de laisser salaire et charges sociales de l'assistante de Information et dialogue sous la rubrique Régions et paroisses dans le budget 2017. Il s'agit d'un montant d'environ CHF 6'300. Le budget 2016 prévoit des charges pour publicité et annonces de CHF 1'400.

Cuvée de la Réforme : ce grand projet a des implications financières assez importantes ; plus de CHF 30'000 en charges et produits. Pour cette raison le CR vous présente un budget sommaire du projet. Donc vous retrouvez sous la rubrique Information et dialogue seulement les totaux des charges et des produits du projet (80195 Charges exceptionnelles divers et 80095 Produits exceptionnelles divers).

<b>Budget sommaire - Cuvée de la Réforme</b>		
<b>Désignation</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Confection de la Cuvée		
1000 bt rouge, 1000 bt de blanc	10 200	
Communication		
flyers, affiches, annonces, etc.	2 100	
Animations		
Intervenants, dégustation, repas	18 300	
Participations, dons		-12 600
Vente		
min. nombre de bouteilles au prix min.		-18 000
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Total	30 600	-30 600

### Salaires et charges sociales

Les salaires et charges sociales de N. Linder, L. Schneider et Chr. Guex sont gérés par le DRH de l'EERV. Le total des salaires et charges du budget 2017 est de CHF 28'600 ; c'est environ CHF 600 moins qu'en 2015 et CHF 1'000 moins que dans le budget 2016.

### Conseil régional

Le CR maintient la pratique cohérente de calculer le frais généraux au plus juste et estimer les recettes de manière conservatoire.

### Contributions des Paroisses

En suivant la logique du dû et de la volonté du don le CR maintient la pratique du clef de répartition simple. Il tient compte des différences d'aisance financière de chaque paroisse. La part solidairement responsable de CHF 9'000 est une cible théorique, calculée en complément de la part obligatoire. En fonction de leurs possibilités les paroisses verseront peut-être moins, peut-être plus. Une discussion en février, au moment de la clôture des comptes permettra de décider qui peut mettre combien de ces CHF 9'000.

### Résultat final

Le budget que le CR vous propose d'adopter est pratiquement équilibré avec un bénéfice CHF 100.

## C - Résolution

Le CR demande à l'Assemblée régionale de bien vouloir accepter le budget présenté en votant la résolution suivante :

**L'Assemblée régionale adopte le budget 2017  
tel que présenté par le Conseil régional.**